



Extrait du OIEau

<http://www.oiaqua.eu/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/turquie-en-2012-l-oieau-s-est>

Turquie - En 2012 l'OIEau s'est investi dans trois jumelages européens

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2012

OIEau

Renforcement des capacités de surveillance de la qualité de l'eau :

Ce jumelage portant sur l'application de la Directive-Cadre, est conduit depuis septembre 2011 par les Pays-Bas, la France et l'Espagne et vise à appuyer le Ministère Turc des Forêts et de l'Eau pour l'élaboration des plans de surveillance pour six bassins pilotes et un plan de surveillance national. **Côté français, des experts du MEDDE, des Agences Seine- Normandie et Rhône-Méditerranée & Corse, d'IRSTEA, de l'IFREMER, coordonnés par l'OIEau, contribuent à ces travaux.**

Au cours de la première année du projet, les activités ont porté sur l'évaluation des lacunes institutionnelles et méthodologiques auxquelles la Turquie est confrontée en matière de surveillance. En outre de nombreuses sessions de formation ont été réalisées au printemps/été 2012 sur les différents éléments de la qualité biologique qui doivent être surveillés afin d'évaluer l'état écologique des fleuves et des lacs.

Mise en œuvre de la Directive Inondation :

Le jumelage institutionnel relatif au renforcement des capacités de la nouvelle Direction de l'Eau du Ministère Turc des Forêts et de l'Eau pour l'application de la Directive Inondation est mis en œuvre par la France en collaboration avec la Roumanie. Les activités ont démarré en août 2012 pour 2 ans sur les axes suivants :

- Transposition de la Directive Inondation en Turquie et adaptation de l'organisation institutionnelle ;
- Accompagnement méthodologique à la mise en œuvre pratique des 3 étapes de préparation d'un Plan de Gestion des Risques Inondation sur **le bassin pilote du "Bat1 Karadeniz"** donnant sur la Mer Noire, y compris la consultation des usagers.

Ensuite, une diffusion de l'expérience acquise dans ce bassin pilote est prévue vers les 25 autres bassins turcs ;

- La préparation du Plan National de mise en œuvre de la Directive inondation en intégrant l'analyse économique.

Transposition de la Directive Eaux de Baignade

Le Ministère de la Santé turc et sa nouvelle Agence pour la Santé Publique sont les maîtres d'œuvre de ce jumelage attribué à la France associée avec l'Italie.

Les activités qui commenceront en janvier 2013, seront conduites sur 3 régions pilotes et les résultats seront diffusés à l'ensemble des régions Turques.